

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 196 – 9 novembre 2009

Hortefeux : halte au feu !

La France serait-elle à ce point menacée par une horde de préadolescents qu'il faille ressortir de sa naphtaline la notion de couvre feu ? Un terme utilisé en temps de guerre ou de grave menace pour la sécurité de l'Etat.

Pour le SE-UNSA, personne n'est dupe.

[Lire la suite.](#)

Réforme du lycée : les discussions ont commencé

La réforme «Chatel» entre dans la phase de «mise en musique» des mesures annoncées par le président de la République.

Le SE-UNSA a été reçu dans ce cadre par le Cabinet du ministre.

[Lire la suite.](#)

Place du concours de recrutement : initiative commune

Face à l'entêtement du ministère, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, l'UNEF, Sup-Recherche-UNSA, le SNUipp, le SNESup ont décidé d'interpeller à nouveau les ministres Pécresse et Chatel sur les conséquences néfastes d'un concours en fin de Master 2.

Les signataires demandent solennellement que le concours se déroule à la fin du M1. Cela évitera à des dizaines de milliers d'étudiants de se retrouver dans le mur en cas d'échec. Cela permettra également un équilibre satisfaisant des enseignements entre les deux années permettant une professionnalisation progressive....)

[Lire la lettre commune.](#)

Publication spéciale «EPEP»

Dans le paysage, ces dernières années, le gouvernement a avancé une piste : la création d'établissements publics d'enseignement dans le premier degré.

Qu'en est-il aujourd'hui ? D'où viennent ces EPEP ? Quelles sont les perspectives qui s'offrent à nous ?

Le SE-UNSA se propose, à travers une [publication spéciale EPEP](#), de tenter de répondre à ces questions.

Nous vous invitons aussi à témoigner sur le sujet de l'évolution du fonctionnement et de la direction d'école en répondant au [questionnaire en ligne](#).

Les interviews du SE-UNSA : Marie DURU-BELLAT

La méritocratie, qui promet de grands destins aux plus "méritants", est au cœur du fonctionnement de l'École. Valeur fondamentale des sociétés démocratiques, le mérite permet à la fois de distinguer une élite et de justifier le sort fait aux vaincus. Mais le mérite est-il vraiment juste ?

Marie Duru-Bellat, sociologue et professeur à Sciences Po, vient de sortir un livre intitulé "Le mérite contre la justice",

[Marie Duru-Bellat a accepté de répondre aux questions du SE-UNSA.](#)

Conditions de travail et santé : le SE-UNSA mène l'enquête

La pandémie grippale a remis sur le devant de la scène la question de la santé des personnels enseignants et une fois encore, pointé les carences de l'Éducation nationale.

Pour le SE-UNSA, cette question de la santé des personnels ne peut rester sous le boisseau.

C'est pourquoi, dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années, **le SE-UNSA a décidé de lancer un questionnaire en ligne. en direction de la profession.**

Les données recueillies serviront de point d'appui pour faire avancer ce dossier tant auprès du ministère que dans les GRH des rectorats.

[En savoir plus.](#)

Loi Carle : Pour le SE-UNSA, ce n'est pas fini !

En décidant de valider la loi Carle, le Conseil constitutionnel porte un mauvais coup à l'École de la République. Ce nouveau cadeau s'ajoute aux milliards d'euros publics déjà offerts aux établissements privés et encourage le consumérisme scolaire.

Le SE-UNSA, avec le Comité National d'Action Laïque*, mettra toute son énergie à mobiliser les citoyens et les élus pour que notre école publique, laïque et gratuite redevienne la priorité de la Nation.

[En savoir plus.](#)

*Le CNAL est composé des DDEN, de la FCPE, de La Ligue de l'Enseignement, du SE-UNSA et de l'UNSA-Éducation.

Quand EDVIGE bégaye : réaction de l'UNSA

L'UNSA a pris connaissance des décrets qui créent deux fichiers traitant de données à caractère personnel.

Pour l'UNSA, si l'État doit garantir la sûreté personnelle et collective, **il doit aussi veiller à la protection de la vie privée des personnes.**

Ainsi, l'État doit-il trouver un équilibre entre deux missions : assurer la sécurité et garantir les libertés individuelles. C'est notamment parce qu'il ne l'avait pas fait que **l'UNSA avait combattu, il y a un an, le défunt fichier Edvige.**

L'UNSA constate, à la lecture des nouveaux décrets, que la mobilisation démocratique d'alors a porté des fruits importants.

Pour autant, sur trois points au moins, l'UNSA ne peut que manifester son inquiétude démocratique.

[En savoir plus.](#)